

Appel d'offres

2011-2012

Quels littoraux pour demain ?

Savoirs, pratiques, vision et représentations de l'avenir : projets de recherche

Contexte

Les littoraux ont connu, au cours des dernières décennies, une évolution rapide et contrastée qui soulève de nombreuses questions relatives à la protection de l'environnement, aux modes de gouvernance, aux risques naturels et écologiques, au développement socio-économique, culturel et politique.

Les milieux côtiers concentrent en effet 80 % de la biodiversité marine. Interfaces économiques attractives aux activités diverses, ils font l'objet de grands aménagements. À l'image du reste de la planète, la France affiche ainsi une densité de population 2,5 fois plus forte dans les communes littorales. Par ailleurs, elle représente le deuxième domaine maritime mondial grâce à ses départements et territoires d'outre-mer.

Dans ce contexte, la préservation et la gestion efficace de ces milieux fragiles ne peut être garantie sans une action globale prenant en compte l'ensemble des espaces, des acteurs, des liens qu'ils entretiennent entre eux ainsi que leur spécificité et contraintes propres.

Objectifs

La Fondation de France souhaite encourager le développement de la recherche scientifique sur les littoraux dans une logique plaçant les parties prenantes et les décideurs au cœur des problématiques et des enjeux de recherche.

L'objectif est de soutenir sur ce thème des propositions, des perspectives, des scénarios, des outils et des méthodes qui soient diffusés auprès des acteurs et

gestionnaires (pêcheurs, professionnels du tourisme, conchyliculteurs, décideurs locaux etc.). Ces travaux de recherche doivent donc s'accompagner d'une vulgarisation de leurs apports.

Quels projets de recherche ?

La Fondation de France soutient des recherches pluridisciplinaires appliquées aux systèmes littoraux qui mobilisent et fédèrent des équipes d'excellence thématique, s'attachant en priorité à valoriser des données existantes et à faire émerger des démarches et problématiques originales. Le littoral s'entend ici au sens de l'article L. 321-2 du code de l'environnement.

Au cours des prochaines années, les thématiques suivantes seront explorées:

- l'évolution des zones côtières à différentes échelles temporelles par une approche globale ;
- le fonctionnement des éco-socio systèmes littoraux ;
- les relations que les sociétés entretiennent avec leurs territoires, révélées par différents usages ;
- les formes de gouvernance mobilisant les différentes échelles de la décision ;
- les processus de diffusion des savoirs académiques et locaux, d'émergence et de transfert des innovations.

Les sujets de recherche abordant de manière transversale plusieurs de ces thématiques sont les bienvenus (protection de l'environnement, risques naturels, aménagement du territoire...).

Ce programme est complémentaire des dispositions opérationnelles déjà en cours (Directive Cadre sur l'eau, Grenelle de la mer...).

Thème retenu pour 2011 et 2012

Comment les acteurs du littoral peuvent-ils se construire une vision et des représentations de l'avenir fondées sur des scénarios contrastés et une échelle territoriale pertinente, en prenant en compte différentes temporalités et dans une perspective de milieux évolutifs ?

Volontairement très large, ce thème doit permettre une ouverture vers des sujets peu ou pas traités actuellement. Les sujets ayant prioritairement une approche sociale et humaine de la problématique abordée et innovante au plan méthodologique seront privilégiés.

À qui s'adresse l'appel d'offres ?

Cet appel d'offres s'adresse aux laboratoires, centres de recherche et institutions d'intérêt général œuvrant sur les espaces littoraux. Ne pourront répondre les sociétés privées, bureaux d'études ou cabinets de consultants.

Critères de sélection

Critères principaux

- Les recherches doivent concerner des terrains français mais peuvent impliquer des équipes internationales ;
- confrontation disciplinaire, approche sociale des problématiques explorées ;
- diversité des échelles spatiales et temporelles et prise en compte de leurs imbrications ;

- valorisation de données existantes qui, le cas échéant, peuvent être complétées par de nouvelles données.

Critères complémentaires

- Caractère innovant des projets sur le fond comme sur la forme ;
- qualité des outils et méthodes proposés ;
- effort d'intégration science-gestion (diffusion des résultats et sensibilisation des acteurs du littoral).

Une attention particulière sera portée aux projets impliquant directement les parties prenantes des territoires concernés et favorisant le dialogue chercheurs/usagers.

Des partenariats recherche-développement sont vivement encouragés.

Modalités de soutien

Le montant accordé par projet est compris entre 30 000 et 150 000 €. Les projets financés seront d'une durée maximale de 3 ans.

Le financement ou le cofinancement de thèses et de post-doctorats n'est pas exclu.

Ne seront pas financés les investissements lourds ainsi que les événements (colloque scientifique, manifestation professionnelle) sans liens directs avec le projet de recherche soutenu.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet www.fondationdefrance.org, rubrique *Nos aides*.

L'envoi des candidatures se fait uniquement par mail à environnement@fdf.org à l'attention de Thierry Gissinger, responsable du programme Environnement de la Fondation de France.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné

Date limite de réception :
30 avril 2012.

Évalués par un comité scientifique constitué d'experts indépendants, les projets retenus seront communiqués par voie électronique en juin 2012.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

